

Contre l'inflation : une augmentation générale des salaires s'impose !!

La pétition pour nos augmentations de salaire s'exporte !

Lors des dernières AG sur Bordeaux, les grévistes avaient décidé de faire connaître leurs revendications salariales sur les autres sites de CGI.

Ainsi, après avoir recueilli 235 signatures sur Bordeaux, **la pétition revendiquant 400€ net d'augmentation collective par mois et pas de salaire en dessous de 2 000€ net** commence à faire le tour des plateaux sur Amiens et Lille !

Sur Amiens, **78 collègues ont signé la pétition en une demi-journée** alors qu'ils n'étaient qu'une centaine de présents sur site ! Les salaires sont probablement plus bas encore qu'à Bordeaux, avec des collègues au SMIC. Pas étonnant que des collègues d'Amiens se soient saisis des journées de mobilisations pour exprimer leur mécontentement. Les discussions furent nombreuses, et on a pu constater que nous avons les mêmes problèmes de turn over, de surcharge de travail sur certains projets, de formation, mais aussi de climatisation avec des endroits où la température dépasse les 30°C. En milieu d'après-midi, une dizaine de salariés se sont réunis pour poursuivre les discussions ensemble et réfléchir à comment continuer à faire circuler la pétition.

Sur Lille aussi la pétition a connu un certain succès : **45 signatures** ! Soit environ un signataire sur deux salariés à qui elle a été présentée. Et encore ! A Lille, la direction semble encore plus friande des contrats d'alternance et du recours aux stagiaires. Sur certains projets, ils sont même sans doute plus nombreux que les collègues en CDI. **Ils sont moins bien payés, mais font le même travail que les autres.**

Ces deux visites sur Amiens et Lille ont permis de constater que les problèmes sont les mêmes partout ! Nous avons signé la même pétition partout. Et pour cause, l'inflation sévit partout de la même manière, et les salaires restent au plancher.

Les NAO vont commencer. La pétition nous permet de mettre en avant nos revendications communes.

Mais pour pouvoir espérer quelque chose d'une telle négociation, une mobilisation de toutes et tous s'impose.



Toutes les semaines, nos dirigeants nous rappellent que même si leurs affaires vont bien, c'est la crise. Ils nous ressassent sans cesse de faire des efforts, d'augmenter la productivité. Au nom de la concurrence, il nous faudrait accepter des augmentations de salaires au rabais et des surcharges de travail. Ainsi, ils nous préparent déjà à accepter un recul de nos conditions de vie. Année après année, nous sommes plus compétents. Et comment sommes-nous récompensés ? **Avec l'inflation qui est plus élevée que nos augmentations, nous perdons du salaire !** C'est un comble !

Si nous ne voulons pas voir se rejouer les simulacres de négociations au bout desquelles la direction prend des décisions unilatérales, nous n'aurons d'autre choix que de faire grève ! C'est à cela qu'il faut se préparer de notre côté.

Continuons tous ensemble le travail de mobilisation autour de la pétition pour nos augmentations de salaire. C'est un premier pas dans la préparation du rapport de force qu'il nous faudra imposer pour les obtenir.

Il nous faudra renforcer les liens entre nous de site à site, continuer à nous tenir informés les uns les autres et à nous réunir !

Réforme des retraites : rien ne sera plus comme avant !!

Extrait de la la Déclaration de Sophie Binet, Secrétaire Générale de la CGT, publiée en Tribune par Le Monde en date du 17 juin 2023.

Malgré une mobilisation d'une durée et d'un niveau record, la réforme des retraites est adoptée. Faudrait-il en conclure que nous avons perdu ? **Non**. Pour Emmanuel Macron et son gouvernement, tout va être plus compliqué maintenant, et le prix à payer sera élevé.

Nous entrons dans le temps long. La réforme des retraites sera la casserole d'Emmanuel Macron jusqu'à la fin de son quinquennat. Et avec toutes celles de ses ministres, c'est une batterie de cuisine qu'il traîne derrière lui.

Nous allons maintenant utiliser tous les leviers à notre disposition pour continuer à dénoncer et empêcher l'application de cette réforme violente, injuste et injustifiée.

Nous allons nous battre pour gagner par la fenêtre ce que nous avons perdu par la porte. Pour cela, nous appelons à l'ouverture de négociations dans toutes les entreprises et toutes les branches pour gagner des départs anticipés pour pénibilité et la prise en compte des années d'études.

Nous nous battons pour que la négociation Agirc-Arrco, qui va s'ouvrir prochainement sur la retraite complémentaire des salariés du privé, permette d'améliorer le niveau des pensions.

De nouvelles propositions de référendum d'initiative partagée seront déposées. Nous contesterons chaque décret de cette réforme injuste. Et le gouvernement ne pourra pas museler le Parlement pendant quatre ans.

Rappelons-nous. **Ce qu'un gouvernement a fait, un gouvernement peut le défaire.** Ce qu'un président a fait, un président peut le défaire.

Maintenant ou dans quatre ans.

La fin du quinquennat sera longue, très longue pour Emmanuel Macron. S'il veut gouverner à nouveau le pays, il va falloir qu'il se préoccupe moins des grands patrons et davantage de la situation sociale du pays et des travailleuses et travailleurs.

Nous avons gagné sur trois points majeurs, qui sont de précieuses graines pour l'avenir.

D'abord, nous avons gagné la bataille des idées.

Malgré le « there is no alternative » aux accents thatchériens et le matraquage médiatique sur la nécessité de « faire des efforts », la quasi-totalité de la

population est opposée au report de l'âge de départ en retraite.

Mieux : une large majorité de salariés est favorable au retour de la retraite à 60 ans, mesure de bon sens, tant il est impossible de travailler après 60 ans dans de nombreux métiers. Cette aspiration à ne pas perdre sa vie à la gagner, très forte chez les jeunes générations, représente un point d'appui déterminant.

Le travail reste central, mais il ne se suffit plus. Il faut qu'il ait un sens, avec notamment des exigences environnementales et sociales toujours plus fortes, mais aussi qu'il permette d'avoir une vie familiale, sociale et citoyenne.

La mobilisation a donc créé un rapport de force pour réinterroger les conditions de travail, mais aussi la finalité et le temps de travail, avec l'aspiration à la réduction du temps de travail, longtemps minoritaire, qui fait son grand retour, notamment avec la semaine de quatre jours.

Nous avons fait face à un pouvoir radicalisé, qui a fait passer sa réforme à tout prix. Au prix de la multiplication de passages en force et de remises en cause des libertés. Au prix de la montée de l'extrême droite – et grâce à elle.

C'est son niveau inédit qui lui a permis de passer en force sans craindre une alternative politique. Une preuve supplémentaire du danger de l'extrême droite pour le monde du travail.

Nous sommes en position de force pour multiplier les conflits sur les salaires, à l'image de la magnifique victoire arrachée par les ouvrières de Vertbaudet.

Nous sommes en position de force pour remettre au goût du jour le projet révolutionnaire du Conseil national de la Résistance d'une sécurité sociale « protégeant de la naissance à la mort ».

Nous sommes en position de force pour construire, dans toutes les entreprises, dans tous les territoires et toutes les professions, des plans syndicaux pour l'environnement afin de montrer que la réponse au défi environnemental exige une rupture avec les politiques capitalistes.

La dynamique, l'esprit de fête et la culture de la gagne ont fait la force du mouvement.

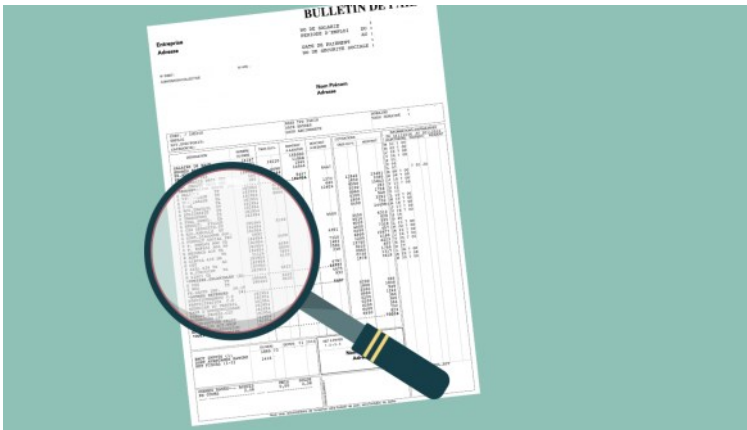
Nous avons semé de précieuses graines pour l'avenir à nous de les faire fructifier !

Pour lire l'intégralité de la déclaration cliquer [ici](#)

Salaires : les luttes continuent !!

Les revendications en matière d'augmentation des salaires et des pensions sont légitimes surtout dans un contexte inflationniste avec une hausse des prix de 5,1% sur un an. La CGT est mobilisée pour revendiquer et gagner des augmentations de salaires, de meilleures conditions de travail et des emplois de qualité.

Partout en France, les luttes pour l'augmentation des salaires et des pensions se multiplient



L'Insee vient de publier les chiffres de l'inflation pour le mois de mai 2023, on note un très léger repli des prix à la consommation (-0,1 %). Pas de quoi rendre du pouvoir d'achat aux travailleurs-euses qui ont toujours du mal à vivre dignement de leur travail.

C'est dans ce contexte que le ministre de la fonction publique a annoncé cette semaine une revalorisation du point d'indice des fonctionnaires de 1,5% alors que l'ensemble des organisations syndicales réclamaient 10% pour compenser l'inflation et les années de gel du point d'indice.

Ce jeudi 15 juin, une mobilisation nationale et intersyndicale des retraités est organisée pour revendiquer notamment une revalorisation des pensions de retraites.

Dans les entreprises, plusieurs luttes sont en cours pour des augmentations de salaires

comme chez Décathlon ou Disney.

Les initiatives sont nombreuses sur tout le territoire avec comme mot d'ordre : l'augmentation des salaires et des pensions.

Bilan social 2022 : les comptes n'y sont pas !!

Alors que le bilan social 2022 a été fourni aux différentes instances, les premières analyses nous démontrent que l'égalité de traitement n'est pas appliquée chez CGI.

Ainsi si l'on consulte la rubrique 222 du bilan social, on note que les **10 rémunérations annuelles totales les plus élevées** de CGI France ont subi les variations suivantes :

En 2020 : 5 566 011,57 €

En 2021 : 9 584 742,37 € **augmentation de + de 72%**

En 2022 : 12 458 000,26 € **augmentation de près de 30%**

En 2 ans leur rémunération a plus que doublé !!

Si tu veux te battre contre cette injustice, soutiens la pétition pour une augmentation générale de 400€ !!

Et que dire de l'indicateur sur le nombre de femmes dans les 10 plus hautes rémunérations : **0 !!**

Non, décidément les femmes ne sont pas à la fête et quand on remarque que les temps partiels sont occupés pour près de 75% par des femmes, on voit dans le même temps que les salarié.es à temps partiel ont des augmentations bien inférieures à des salarié.es à temps plein :

% d'augmentation	Femmes	Hommes
Temps Plein	5,48%	5,42%
Temps Partiel	3,69%	3,92%

Mais globalement on remarque un appauvrissement des salarié.es de CGI, ainsi le nombre de salarié de CGI ayant une rémunération inférieur au PMSS (plafond mensuel de la Sécurité Sociale) est passé de 4846 en 2022 à 6624 en 2023 !!

Et également que le nombre de salarié ayant un salaire compris entre le salaire minimum et le salaire minimum + 10 € est passé de 201 en 2023 à 331 en 2024 alors même que l'inflation flambe et que les minima ne suivent pas cette évolution.

Le PPP n'est pas en reste puisqu'un salarié lambda (membre non gestionnaire) perçoit en moyenne un PPP de 740€ et uniquement 79% de cette population est éligible, alors que les gestionnaires ayant un taux de 25% de PPP reçoivent en moyenne plus de 45000 € de PPP et pour eux peu de laisser pour compte puisque 98% d'entre eux le perçoivent !!

Pour une plus juste redistribution des richesses produites par les salarié.es soyons toutes et tous prêt.es à nous mobiliser !!

Travail hybride / télétravail... quelles conséquences ?

Depuis le covid et via le télétravail, la transformation numérique s'est accélérée, le travail hybride s'est installé comme une organisation pérenne mélangeant télétravail et travail sur site. À la suite de la première [enquête nationale sur le télétravail lancée en 2021](#): l'Ugict-CGT, Secafi, Malakof Humanis partenaires de l'Observatoire du télétravail, lancent le 12 juin 2023 un nouveau questionnaire adressé aux salarié-es concerné-es par cette forme d'organisation.



Pour répondre à l'enquête télétravail / travail hybride :

<https://obstt.fr/enquete>

Un état des lieux s'impose pour répondre à ces questions :

- ◆ Le télétravail améliore-t-il les conditions de travail ?
- ◆ Est-il toujours plébiscité par les salarié-es ?
- ◆ Est-ce vraiment un choix ou la meilleure façon d'éviter transports à rallonge et ambiance délétère au bureau ?
- ◆ Les employeurs ont-ils modifié l'espace de travail, le contrôle du travail, mis en place le flex-office ?
- ◆ Quelles conséquences sur la cohérence du collectif de travail ?
- ◆ Le télétravail crée-t-il des jalousies entre "éligibles" et "non-éligibles" au travail à distance ?

Comment participer ?

Tous les salarié-es peuvent participer anonymement. Qu'ils/elles soient en télétravail ou en équipe mixte composée de

personnes en situation de télétravail et en présentiel. Les données récoltées seront instruites par les membres du conseil scientifique de l'Observatoire. Une conférence de presse sera organisée pour faire paraître les résultats.

Quel objectif ?

L'objectif de l'Observatoire du télétravail www.obstt.fr est de suivre périodiquement (1 enquête par an) l'évolution de l'organisation du travail et d'anticiper celles à venir.

Pour en savoir plus

Pour suivre ici :

[Share on Facebook](#)
[Share on Twitter](#)
[Share on LinkedIn](#)
[Share on WhatsApp](#)
[Share on Email](#)

Elections pro à CGI : à toi de jouer !



**Pour ne plus subir
Pour agir et lutter
Pour soi et pour les autres**

Deviens représentant-e du personnel

Tu veux des représentant-es dynamiques et proches de toi ? Un collectif qui n'a pas peur de s'opposer à la direction pour défendre les salarié-es ? Un syndicat qui revendique et qui informe ? Une organisation proche de tes valeurs ? **Ne cherche plus, rejoins nous !**

Contacts CGT-CGI

Mail : contact@cgt-cgi.com

Twitter : [@CgtCgiFrance](https://twitter.com/CgtCgiFrance)

Délégué Syndical Central

Pascal GIFFARD BOUVIER 06 11 83 78 27

FGDC

Arnaud GUIHENEUF
06 63 70 25 84

Alexandre COCAGNE
06 30 01 63 67

Thierno BAH
06 01 16 77 86

Grand-Ouest

David CROCHU
06 76 01 24 20

Daniel MENUET
06 85 24 45 21

Yoann TOUATI
06 24 69 10 74

EUCRM

El Bachir MOUTIK
06 63 96 63 62

TPSHRM

Jacques SANCHEZ
06 85 62 20 29

André LE CHUITON
06.98.94.15.67

CBC

Randja KANOUNI
06 99 87 85 06

Grand SUD

Pascal GENTY
06 95 69 74 02

Franck ELIES
06.10.65.38.96

FS

Éric MARCOU
06 38 40 56 18

Grand-Est

Sylvie DAMON
06 69 40 27 14

Saïd BOUTAHRA
06 47 78 66 26